UNIVERSITÉ
DE REIMS
CHAMPAGNE-ARDENNE

DELIBERATION
du conseil d'administration de l'université de Reims Champagne-Ardenne

Séance du 18 juin 2024

Délibération n° 49 - 2024 relative à une demande de participation à un PEI

Le conseil d'administration de l'université de Reims Champagne-Ardenne approuve la transmission de la réponse à l'appel à projet pour la participation à un Partenariat Européen pour l'innovation PEI phase 2 pour le projet Madata@gri, comportant le projet scientifique et le plan de financement prévisionnel.

Membres ayant voix délibérative

Membres en exercice	36	Membres présents	27
Majorité absolue	19	Membres représentés	4
Nombre de pouvoirs	4		

Décompte des suffrages

Votants	31	Pour	31	Contre	0	Abstentions	0

Délibération adoptée

Visa du président

le 20/06/2024

REIMS CHAMPAGNE-ARDENNE UNIVERSITÉ

Christophe CLÉMENT

Document en annexe au présent extrait : Note participation à un projet PEI + annexe
Extrait transmis au Recteur, chancelier des universités le : 20/06/2024

Document mis en ligne le : 20/06/2024